

التجاري تأمين
Attijari Assurance

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA COMPAGNIE

2014

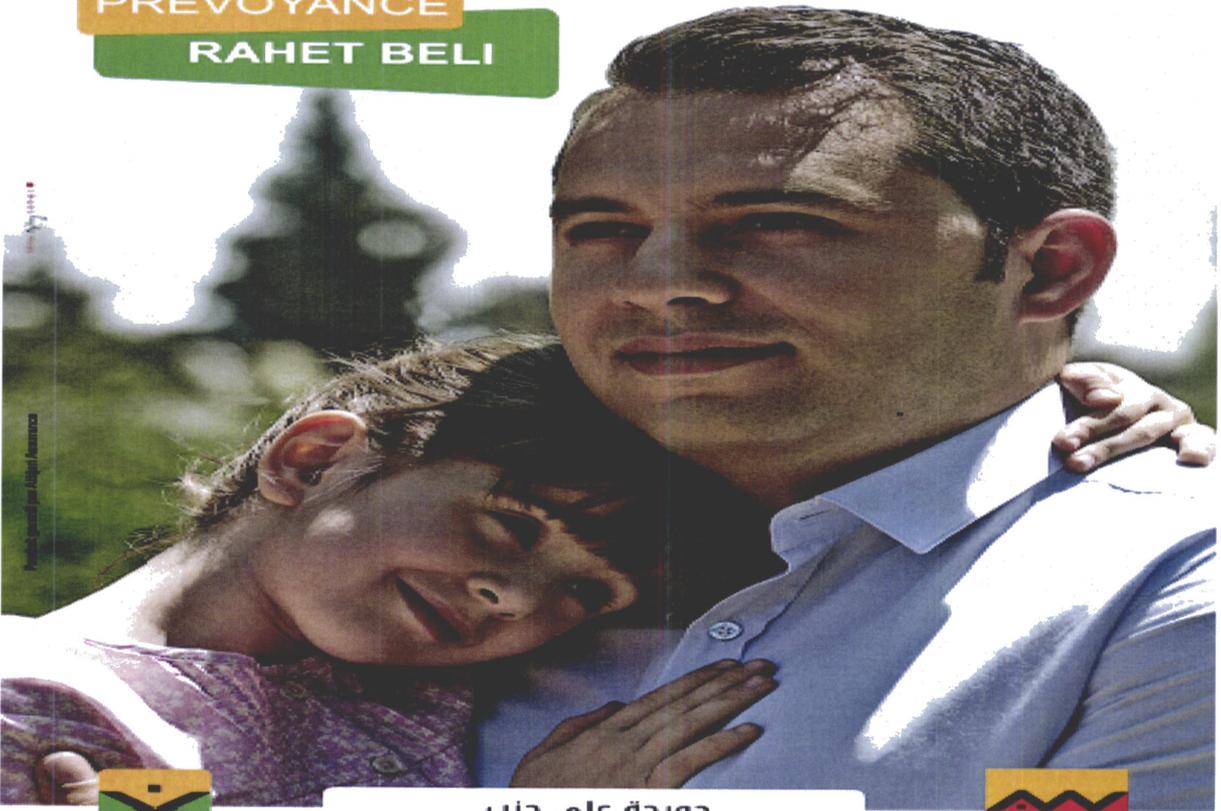
© ©

cmjx Affichette agence Toumouhi 42*29,7.psd Ouvrir avec Adobe Photoshop CS6

PRÉVOYANCE

RAHET BELI

Photo: www.gettyimages.com/Attijari Assurance




التجاري تأمين
Attijari Assurance

دويجة علي جنب
عايلتي ما يستحقو حد

Pour votre tranquillité et afin de faire face à l'imprévisible, Attijari bank vous offre, avec RAHET BELI, une sécurité et une protection sur mesure pour vous et votre famille.
RAHET BELI est un service disponible auprès de toutes les agences Attijari bank.


التجاري بنك
Attijari bank

Contenu

1	Activité et résultats.....	3
1 1	Exposé sur l'activité et les résultats de la société.....	4
1 1 1	Faits marquants 2014	4
1 1 2	L'activité de la compagnie en 2014	5
1 2	Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi	17
1 3	Changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.....	17
2	Participations	17
2 1	Activité des sociétés dont elle assure le contrôle	17
2 2	Prises de participations ou les aliénations	17
3	Actionariat	17
3 1	Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	17
3 2	Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale	18
3 3	Rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération	18
4	Organes d'administration et de direction.	18
4 1	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration	18
4 2	Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction.....	18
4 3	Rôle de chaque organe d'administration et de direction	18
4 4	Comités spéciaux et rôle de chaque comité.. ..	19
5	Titres en bourse	19
6	Affectation des résultats.....	20
6 1	Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	20
6 2	Tableau d'évolution des capitaux propres (en KDT)	20
7	Contrôles des comptes	20
8	Gestion des ressources humaines.....	20
9	Eléments sur le contrôle interne	23
9 1	Objectifs de la Compagnie en matière de contrôle interne	23
9 2	Environnement et dispositif de contrôle	23
9 3	Gestion des risques	24
9 3 1	Risques opérationnels	24
9 3 2	Risques financiers.....	24
9 3 3	Risques commerciaux	25

1 Résumé exécutif

- Les faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie Au titre de l'exercice 2014 sont les suivants :
 - L'acquisition du futur siège de la Compagnie ;
 - Le lancement des produits « Assurdécouvert Pack », « Temporaire décès en inclusion », « Capital avenir » et « Ikram » ;
 - Une performance commerciale en ligne avec les objectifs fixés, avec un taux de réalisation des objectifs de 99,7%.
- Chiffre d'affaires
 - Le chiffre d'affaires, tous produits confondus, a enregistré une évolution importante (+148%), passant de 16 294 KDT en 2013 à 40 419 KDT en 2014.
 - Cette évolution positive du chiffre d'affaires a concerné l'ensemble des produits commercialisés par la Compagnie, mais plus particulièrement les produits de prévoyance (décès).
 - Les produits Epargne représentent en 2014 92% du chiffre d'affaires global de la Compagnie, contre 98% en 2013, tandis que les produits Décès n'en représentent que 8% en 2014, vs 2% en 2013.
- Résultats
 - Un résultat net 2014 toujours déficitaire (-1 080 KDT), mais en forte amélioration (-1 436 KDT) en 2013, avec une perte réduite de 366 KDT (25%) par rapport aux prévisions et au budget.
 - Une légère amélioration du résultat technique déficitaire, passant de -1 321 KDT en 2014 contre -1 364 KDT en 2013.
 - Un résultat non technique bénéficiaire de 242 KDT en 2014, contre un résultat déficitaire de -72 KDT en 2013.
 - Le résultat technique décès est excédentaire de 495 KDT en 2014 contre 41 KDT en 2013.
 - Le résultat de réassurance reste en 2014 fortement déficitaire, représentant 13% des primes acquises.
 - Les produits des placements totalisent, au 31/12/2014, 2 011 KDT contre 183 KDT pour l'exercice précédent. Le taux de rendement de ces placements, rapporté à un encours moyen journalier, s'établit à 6,44% en 2014 contre 6,13% en 2013.
 - La marge de solvabilité est couverte près de 1,3 fois par les fonds propres de la Compagnie.

2 Activité et résultats

2.1 Exposé sur l'activité et les résultats de la société

2.1.1 Faits marquants 2014

■ Le Secteur des assurances a connu en 2014 les faits marquants suivants :

- Lancement par le CGA de deux projets de lois :
 - Un premier projet portant sur la mise en place d'un cadre législatif de gouvernance spécifique au secteur d'assurance. Ce projet prévoit notamment :
 - ✓ L'obligation de désigner deux administrateurs indépendants, avec l'interdiction de renouvellement de leurs mandats à plus de trois reprises ;
 - ✓ Le renforcement des dispositifs de contrôles et d'organisation à travers les obligations suivantes :
 - Mise en place d'un dispositif de contrôle interne ;
 - Mise en place d'une politique de gestion des risques et d'une stratégie de pilotage et de maîtrise de ces risques ;
 - Création d'une commission de maîtrise des risques et d'une commission permanente d'audit interne, composé chacune au moins de trois administrateurs ;
 - Mise en place d'un dispositif de conformité et création d'une structure qui y est dédiée;
 - La désignation d'un médiateur d'assurance.
 - Un deuxième projet de loi complétant le code des assurances et prévoyant l'insertion d'un chapitre spécifique aux activités de l'assurance vie et de capitalisation.
- Publication par la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale, suite à l'introduction par la loi de finances 2014 de modifications à la législation fiscale relative à l'assurance vie, d'une Note Commune N° 24/2014 traitant des avantages fiscaux relatifs aux contrats d'assurance vie et aux contrats de capitalisation.
- Envoi par le gouvernement Tunisien à ses homologues Américains d'une déclaration d'intention comportant l'accord de principe de l'Etat tunisien pour le lancement des négociations en vue d'adopter la réglementation américaine relative à la lutte contre l'évasion fiscale de la part de redevables américains.

■ Le marché financier a enregistré en 2014 les faits marquants suivants :

- L'année 2014 a été marquée par une reprise de la Bourse de Tunis ; le TUNINDEX a clôturé l'année 2014 avec une hausse de 16,17% et le TUNU+INDEX 20 a avancé de 22,62%.
- Stagnation des rendements des Bons de Trésor (BTA) contre une meilleure dynamique du marché obligataire proposant des taux de rendement plus avantageux.
- Douze emprunts obligataires ont été émis au cours de 2014, permettant la levée de 319 MDT. La répartition des émissions par secteur a indiqué une prépondérance du secteur du leasing prédomine avec une part de 71% des montants levés.

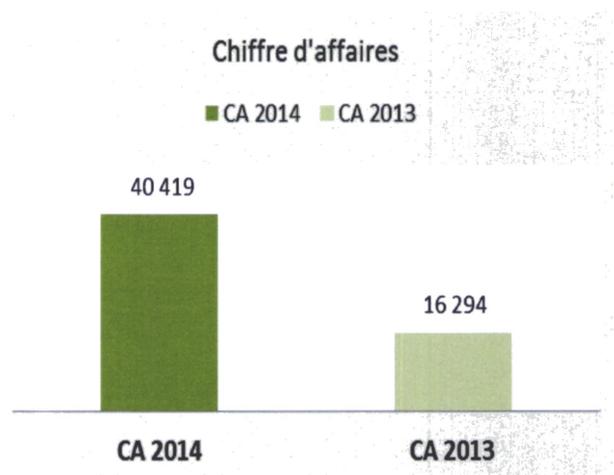
- L'émission par l'Etat Tunisien d'un emprunt national portant sur un montant total de 500 MDT. Le montant collecté a été de 955 MD, dont environ 100 MDT émanant du secteur des assurances.
- Les faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie sont les suivants :
 - Acquisition du futur siège de la Compagnie ;
 - Titularisation des sept nouveaux diplômés recrutés en 2013 ;
 - Recrutement de :
 - un auditeur interne,
 - une responsable du back-office,
 - une assistante administrative et financière,
 - une technicienne en informatique,
 - un coursier.
 - Homologation auprès du Comité Général des Assurances des produits « Assurdécouvert Pack », « Temporaire décès en inclusion », « Capital avenir » et « Ikram » ;
 - Autorisation par leurs Conseils d'Administration de la convention bancassurance devant être signée entre la Compagnie et la Banque Attijari de Tunisie ;
 - Performance commerciale en ligne avec les objectifs fixés ;
 - Amélioration du rendement du portefeuille placements ;
 - Un résultat net 2014 toujours déficitaire (-1 080 KDT), mais en forte amélioration (-1 436 KDT) en 2013, avec une perte réduite de 366 KDT (25%) par rapport aux prévisions et au budget.

2.1.2 L'activité de la compagnie en 2014

■ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, tous produits confondus, a enregistré une évolution importante (+148%), passant de 16 294 KDT en 2013 à 40 419 KDT en 2014.

Le taux de réalisation des objectifs fixés est de 99,7% en 2014 contre 67,5% pour 2013.



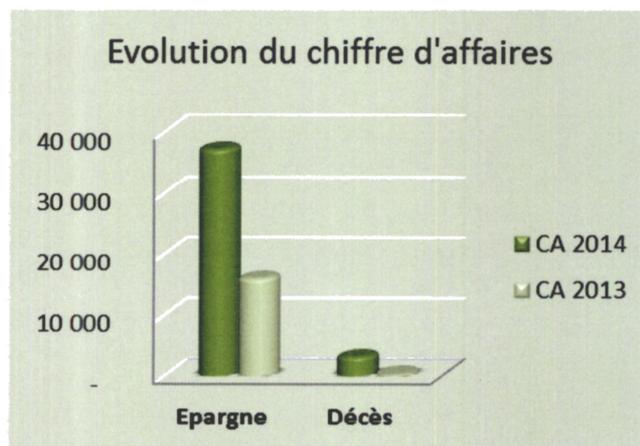
Cette évolution positive du chiffre d'affaires a concerné l'ensemble des produits commercialisés par la Compagnie, mais plus particulièrement les produits de prévoyance (décès).

Chiffre d'affaires par type de produit

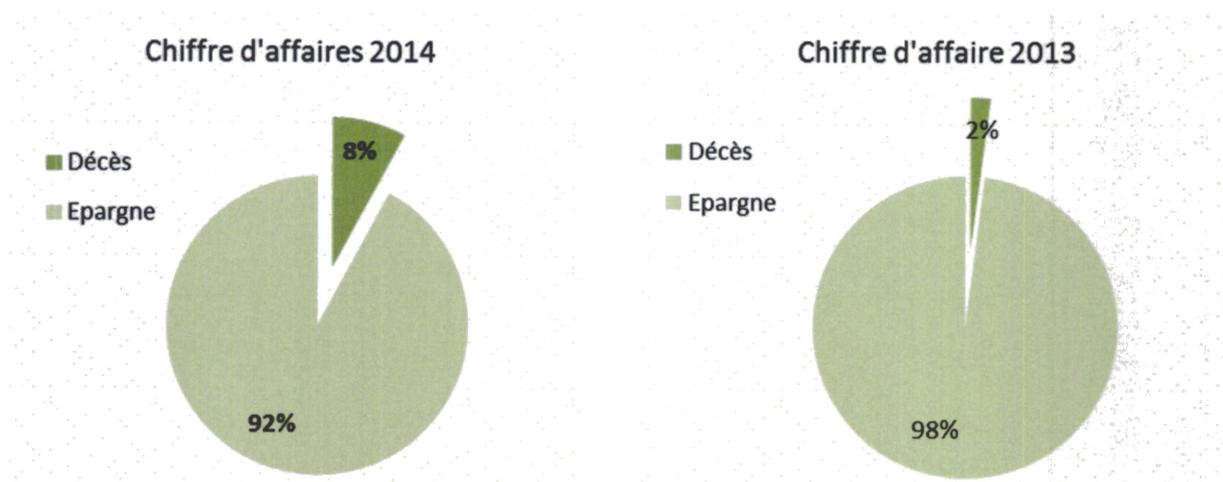
Libellé	Chiffre d'affaires 2014	Chiffre d'affaires 2013	Var en MT	Var en %
Epargne	37 236	15 961	21 275	133%
Prévoyance (décès)	3 183	333	2 850	856%
Total	40 419	16 294	24 125	148%

Les primes Epargne ont enregistré une hausse de +133%, passant de 15 961 KDT en 2013 à 37 236 KDT en 2014.

Les primes Décès ont connu un accroissement supérieur à 856%, passant de 333 KDT en 2013 à 3 183 KDT en 2014.



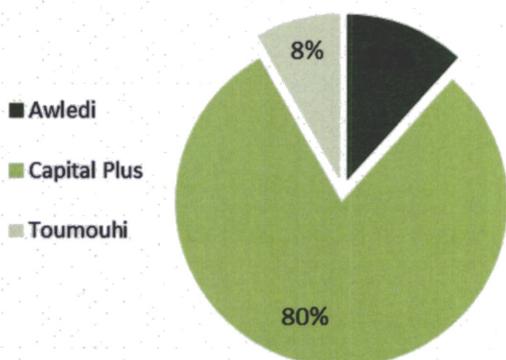
Les produits Epargne représentent en 2014, 92% du chiffre d'affaires global de la Compagnie, contre 98% en 2013, tandis que les produits Décès n'en représentent que 8% en 2014 vs 2% en 2013.



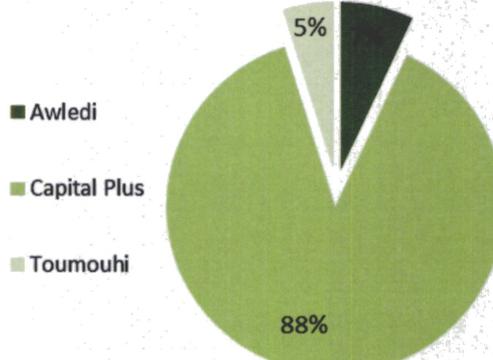
Primes Epargne

L'analyse de la répartition des primes Epargne par produit indique une prépondérance du produit Capital Plus, qui continu à accaparer la grande part du chiffre d'affaires Epargne avec 80% en 2014 contre 88% en 2013.

Primes épargne 2014

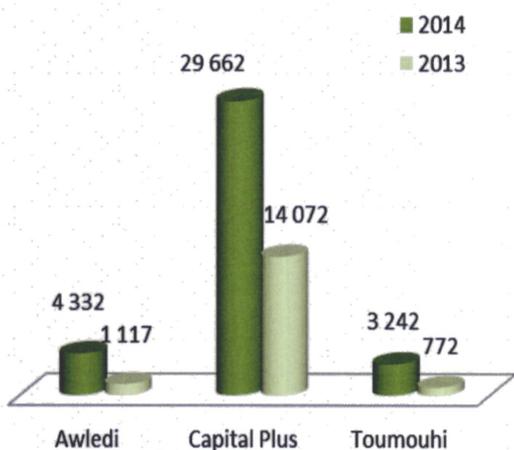


Primes épargne 2013

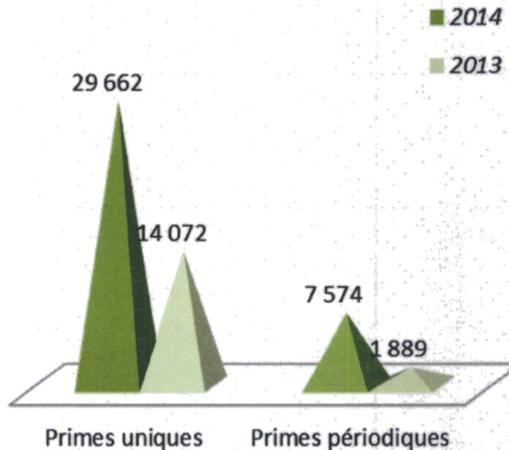


L'évolution des primes Epargne a principalement porté sur le produit Capital Plus (à prime unique), dont le total des primes est passé de 14 072 KDT en 2013 à 29 662 KDT en 2014, soit une hausse de +111%. Pour rappel, les produits Awledi et Toumouhi sont des produits à versements périodiques.

Evolution des primes épargne



Evolution des primes épargne



Répartition des primes Epargne par produit

Libellé	2014	2013	Var en MT	Var en %
Awledi	4 332	1 117	3 215	288%
Capital Plus	29 662	14 072	15 590	111%
Toumouhi	3 242	772	2 470	320%
Total	37 236	15 961	21 275	133%

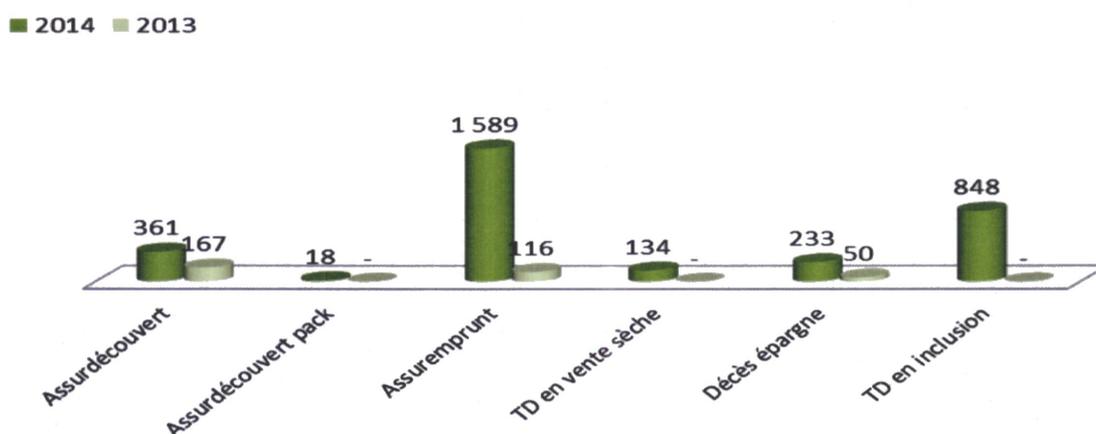
Répartition du CA Epargne par nature de prime

Libellé	2014	2013	Var en MT	Var en %
Primes Périodiques	7 574	1 889	5 685	301%
Primes uniques	29 662	14 072	15 590	111%
Total	37 236	15 961	21 275	133%

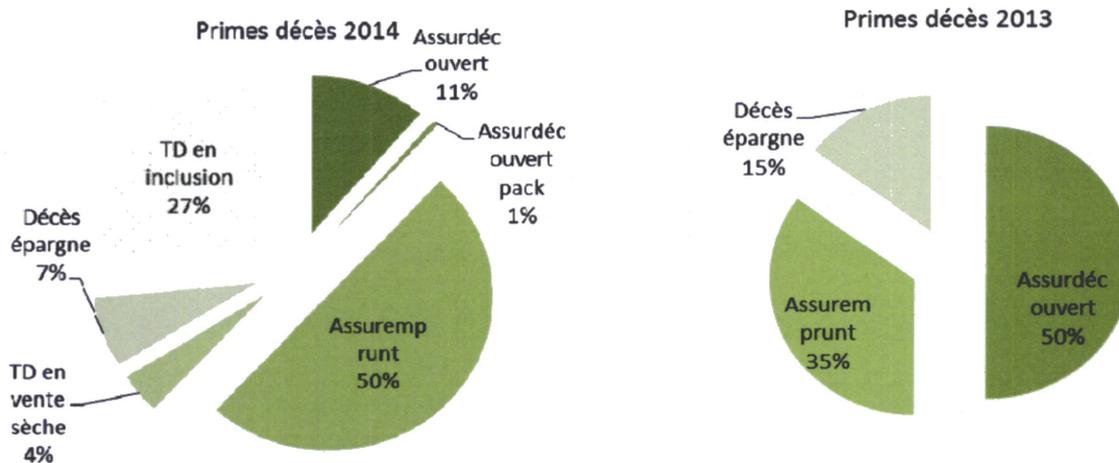
Primes Décès

Les produits Décès ont augmenté de 2 850 KDT, soit une progression 856%, passant de 333 KDT en 2013 à 3 183 KDT en 2014. Cette augmentation a concerné principalement le produit Assuremprunt, qui a enregistré une nette amélioration, passant de 116 KDT en 2013 à 1 589 KDT en 2014.

Evolution des primes décès



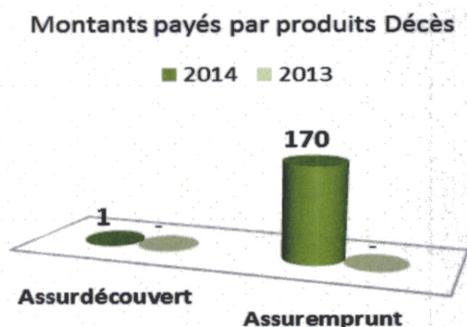
Les primes Assuremprunt représentent la majeure part du chiffre d'affaire Décès, avec 50% en 2014 contre 35% en 2013.



Charge de sinistres Décès

La charge de sinistres Décès a enregistré en 2014 une augmentation significative de 1 104 KDT, passant de 53 KDT en 2013 à 1 157 KDT en 2014, résultant de l'effet conjugué de la hausse des sinistres payés et de la variation des provisions pour sinistres à payer, respectivement de +171 KDT et 933 KDT.

La hausse des sinistres décès payés concernent exclusivement le produit Assuremprunt.



Rapportées aux primes acquises, les charges des sinistres ventilées par exercice de survenance, dégagent un S/P de 43,71% au titre de l'exercice 2014 et 53,62% au titre de l'exercice 2013 (contre 25,24% constaté en 2013).

Année d'inventaire	Exercice de survenance	
	2014	2013
Inventaire 2014		
Règlements cumulés	121	50
Provisions pour sinistres	1 179	61
Total charges des sinistres	1 300	112
Primes acquises	2 974	208
% sinistres / primes acquises	43,71%	53,62%

■ Provisions techniques

Les provisions techniques totalisent en 2014 53 936 KDT contre 16 162 KDT en 2013 et se décomposent comme suit :

Désignation	2014	2013	Var en MT	Var en %
Provisions mathématiques Epargne	51 026	15 925	35 101	220%
Provisions mathématiques Décès	335	125	210	168%
Provisions pour rentes	117	-	117	100%
Provisions pour sinistres à payer Epargne	765	48	716	1494%
Provisions pour sinistres à payer Décès	1 038	53	986	1858%
Provision pour frais de gestion des sinistres	69	11	58	527%
Provision pour participation aux bénéfécies	501	-	501	100%
Provisions d'égalisation	85	-	85	100%
Total des provisions techniques	53 936	16 162	37 774	234%

■ *Frais d'exploitation*

Les frais d'exploitation totalisant en 2014, 3 309 KDT contre 1 577 KDT en 2013, représentent 8,23% des primes acquises en 2014 contre 9,75% en 2013.

Désignation	2014	2013	Var en MT	Var en %
Commission d'acquisition	764	145	619	426%
Frais d'acquisition vie, autres charges	1 252	728	524	72%
S/T frais d'acquisition	2 016	873	1 143	131%
Commission de gestion d'encours	114	12	102	868%
Frais d'administration vie, frais de gestion	216	120	96	80%
Autres Charges techniques vie	964	572	392	69%
S/T charges de gestion	1 293	704	590	84%
Total frais de gestion	3 309	1 577	1 732	110%
Primes acquises	40 209	16 169	24 040	149%
Frais de gestion en %aux primes acquises	8,23%	9,75%		

■ *Frais généraux*

Les frais généraux correspondant aux frais d'exploitation (hors commissions d'acquisition et de gestion d'encours) augmentés des charges de gestion des sinistres et des charges de gestion du portefeuille, totalisent 2 494 KDT en 2014 contre 1 737 KDT en 2013.

L'analyse de ces frais généraux par nature de charge se présente comme suit :

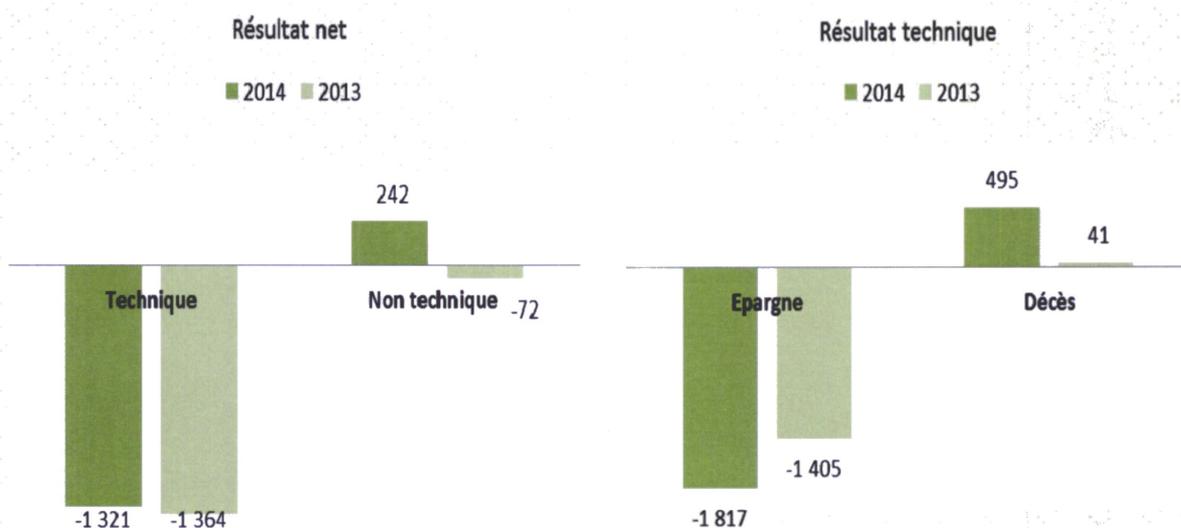
Libellé	2014	2013	Var en Mt	Var en %
Charges du personnel	1 416	885	531	60%
Marketing	383	312	70	23%
Frais déplacement animation du réseau	66	52	15	28%
Formation et team building	42	56	-14	-24%
Location locaux	22	23	-1	-6%
Utilities et télécommunications	41	17	24	142%
Déplacements, missions et réceptions	59	18	41	230%
Leasing / location véhicules de fonction et de services	29	8	20	237%
Impôts et taxes	149	81	68	85%
Charges diverses	288	286	2	1%
Total frais généraux	2 494	1 737	757	44%

Résultats

Résultat

Résultat net déficitaire en forte amélioration, passant de -1 436 KDT en 2013 à -1 080 en 2014.

- Une légère amélioration du résultat technique déficitaire, passant de -1 321 KDT en 2014 contre -1 364 KDT en 2013.
- Un résultat non technique bénéficiaire de 242 KDT en 2014, contre un résultat déficitaire de -72 KDT en 2013, résultant de la prise en compte en 2013 des frais préliminaires engagés depuis la création jusqu'au démarrage de l'activité, pour 250 KDT.



Résultat technique Epargne

Le résultat technique Epargne est déficitaire de -1 817 KDT en 2014 contre -1 405 KDT en 2013 et s'analyse comme suit :

Désignation	Produits épargne			
	2014	2013	Var en MT	Var en %
Primes	37 236	15 961	21 275	133%
Charges de prestations	-2 673	-33	-2 640	100%
Charges des provisions d'assurance vie	-35 101	-15 983	-19 118	120%
Solde de souscription	-539	-55	-484	880%
Frais d'acquisition	-1 449	-824	-625	76%
Autres charges de gestion nettes	-1 201	-696	-505	73%
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 649	-1 520	-1 130	148%
Produits nets de placements	1 872	170	1 703	1004%
Participation aux résultats et intérêts techniques	-501	0	-501	0%

Solde financier	1 372	170	1 201	1299%
Primes cédées et/ou rétrocédées			0	0
Part des réassureurs dans les charges de prestations			0	0
Part des réassureurs dans les charges de provisions			0	0
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			0	0
Commissions reçues des réassureurs			0	0
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-	-	-	-
Résultat technique	-1 817	-1 405	-412	-41,98%

Résultat technique Décès

Le résultat technique décès, excédentaire de 495 KDT en 2014 contre 41 KDT en 2013, s'analyse comme suit :

Désignation	Produits décès			
	2014	2013	Var en MT	Var en %
Primes	3 184	333	2 851	856%
Charges de prestations	-1 289	0	-1 289	-100%
Charges des provisions d'assurance vie	-405	-180	-225	125%
Solde de souscription	1 490	153	1 336	873%
Frais d'acquisition	-567	-49	-518	1053%
Autres charges de gestion nettes	-93	-9	-84	967%
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-660	-58	-602	2020%
Produits nets de placements	112	2	110	5091%
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	0	0	0%
Solde financier	112	2	110	5091%
Primes cédées et/ou rétrocédées	-531	-57	-474	836%
Part des réassureurs dans les charges de prestations	24		24	100%
Part des réassureurs dans les charges de provisions	61		61	100%
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				
Commissions reçues des réassureurs				
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-446	-57	-389	686%
Résultat technique	495	41	454	1111%

Solde de Réassurance

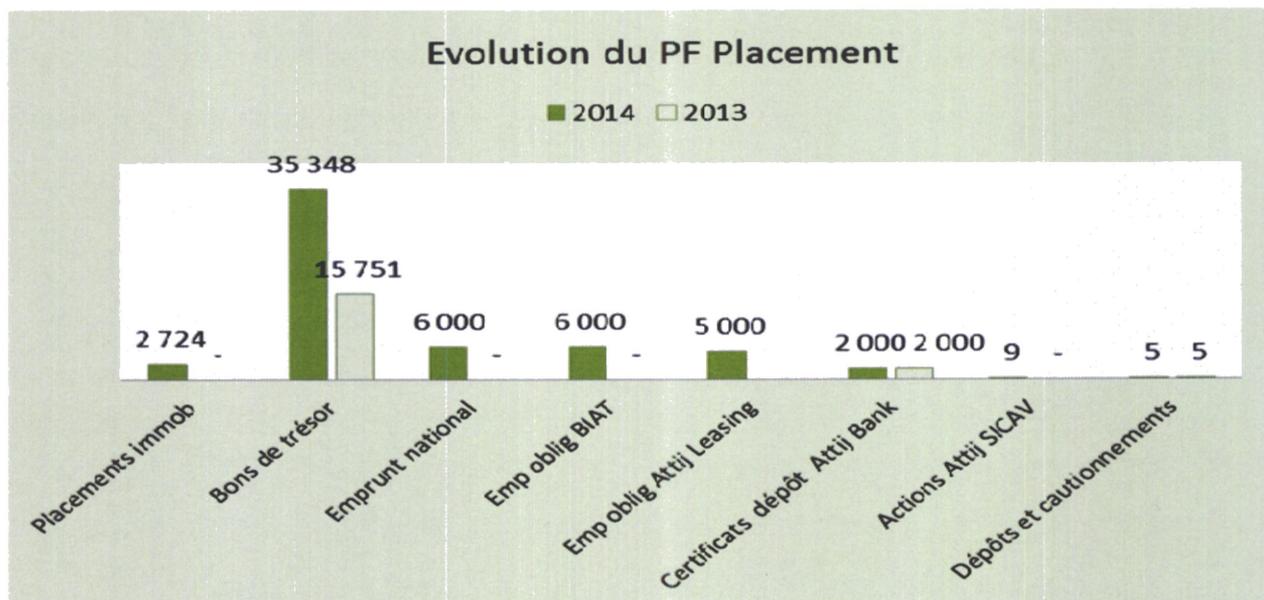
Le résultat de réassurance en 2014 comme pour l'année 2013 continu à être en faveur des réassureurs. Il représente 13% des primes acquises :

Libellé	2014	2013	Var en MT	Var en %
Primes cédées	531	57	474	832%
Sinistres cédés	85	-	85	100%
Résultat de réassurance	446	57	389	682%

Résultat financier

Portefeuille placements

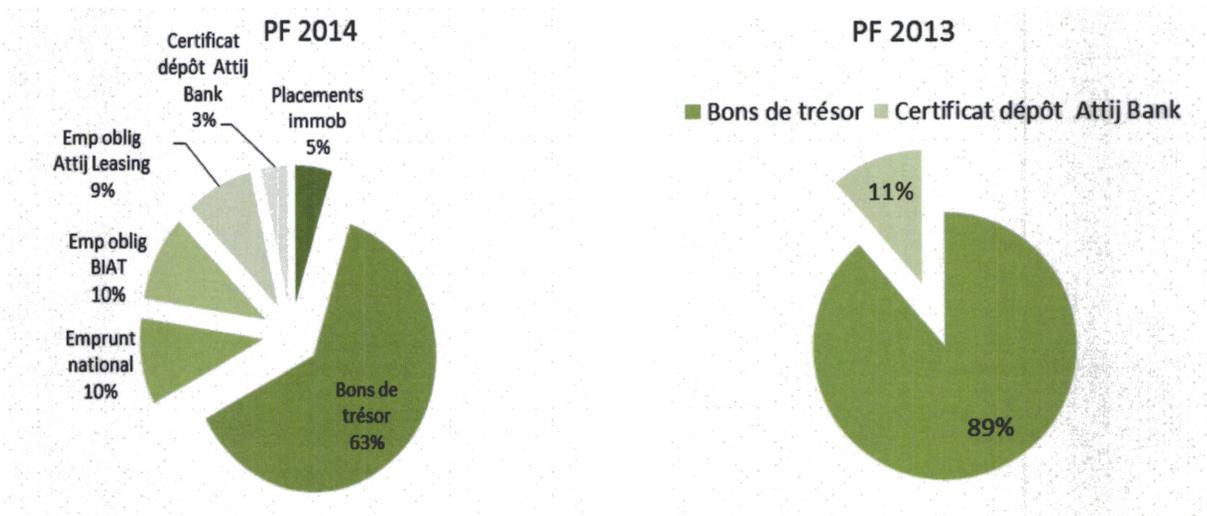
Le portefeuille placements de la CNA s'analyse comme suit :



Composition du portefeuille placement

Désignation	2014	2013	Var en MT	Var en %
Placements immobiliers	2 724	-	2 724	100%
Bons de trésor	35 348	15 751	19 597	124%
Emprunt national	6 000	-	6 000	100%
Emprunt obligataire BIAT	6 000	-	6 000	100%
Emprunt obligataire Attijari Leasing	5 000	-	5 000	100%
Certificats de dépôt Attijari Bank	2 000	2 000	-	0%
Actions Attijari SICAV	9	-	9	100%
Dépôts et cautionnements	5	5	-	0%
Total	57 086	17 756	39 330	222%

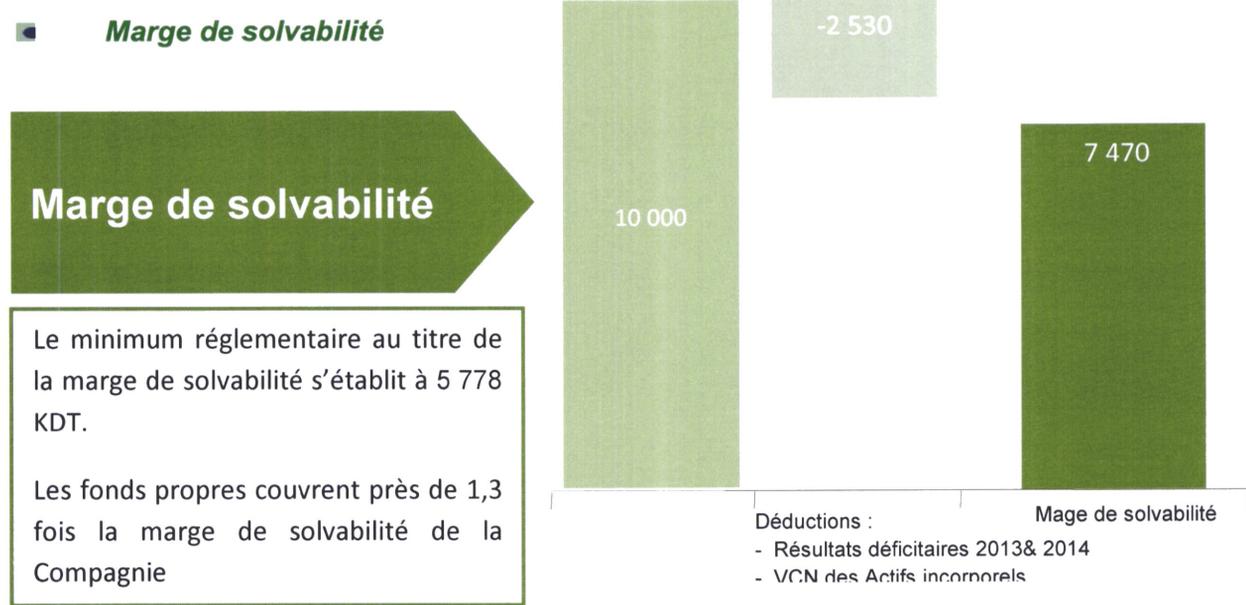
Les bons de trésor représentent 63% du portefeuille 2014 contre 89% en 2013.



Les produits des placements totalisent au 31/12/2014, 2 011 KDT contre 183 KDT pour l'exercice précédent. Le taux de rendement de ces placements rapporté à un encours moyen journalier s'établit à 6,44% en 2014 contre 6,13% en 2013.

Libellé	2014	2013
Revenus	2 011	183
Encours Moyen	31 233	2 985
Taux de rendement moyen	6,44%	6,13%

L'amélioration du rendement du portefeuille résulte du changement de l'allocation stratégique prévoyant le recours au marché obligataire, présentant des taux de rémunération plus intéressants.



2.2 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

La Compagnie n'a pas enregistré d'évènements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce présent rapport a été établi.

2.3 Changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

La compagnie n'a pas procédé à des changements de ses méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

3 Participations

3.1 Activité des sociétés dont elle assure le contrôle

La Compagnie n'assure actuellement le contrôle d'aucune société.

3.2 Prises de participations ou les aliénations

La compagnie n'a pas procédé à des prises de participations ou d'aliénations.

4 Actionnariat

4.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Le capital social s'élève à 10 000 000 dinars, totalement souscrit et libéré. Il est réparti entre les actionnaires comme suit :

Noms / prénoms	Nombre des actions	Montant	Droit de vote
Banque Attijari de Tunisie	549.998	5.499.980	549.998
Wafa Assurance	449.997	4.499.970	449.997
M. Mohamed EL KETTANI	01	10	01
M. Moncef CHAFFAR	01	10	01
M. Boubker JAI	01	10	01
M. M'zoughi M'ZABI	01	10	01
M. Michel VILLATE	01	10	01
Total	1.000.000 actions	10.000.000 dinars	1.000.000 droits

Les actionnaires disposent proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, des droit de vote à raison d'un droit pour une action, soit :

Noms / prénoms	Droit de vote
Banque Attijari de Tunisie	549.998
Wafa Assurance	449.997
M. Mohamed EL KETTANI	01
M. Moncef CHAFFAR	01
M. Boubker JAI	01
M. M'zoughi M'ZABI	01
M. Michel VILLATE	01
Total	1.000.000 droits

4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 25 alinéa 3 des statuts de la Compagnie, les titulaires d'Actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire muni d'un mandat spécial à cet effet.

4.3 Rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Les opérations de rachats d'actions sont régies par les dispositions statutaires et celles du Code des Sociétés Commerciales.

5 Organes d'administration et de direction

5.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée de trois années, indéfiniment renouvelable. Les règles qui en sont applicables sont ceux prévues par les dispositions de l'article 16 des Statuts de la Compagnie.

5.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

La Compagnie est administrée par un Conseil d'Administration qui exerce dans les limites de l'objet Social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales des Actionnaires.

5.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

- Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Compagnie, il a notamment les pouvoirs suivants :
- Il fixe les orientations générales de la société,

- Il nomme le Président et Directeur Général, détermine leurs pouvoirs et fixe les conditions de leur rémunération.
 - Il décide de la création de filiales et la prise de sa participation dans toutes entreprises.
 - Acquérir et administrer les biens meubles et immeubles de la société, consentir et prendre tous baux ou locations d'une durée inférieure à 99 années, effectuer tous travaux d'entretiens, contracter et résilier toutes assurances, avenants et abonnements.
 - Vendre, transférer, souscrire ou acquérir toutes valeurs mobilières.
 - Contracter des emprunts,
 - Conférer des garanties mobilières ou immobilières,
 - Il établit, sous sa responsabilité, les états financiers de la Compagnie,
 - Il se prononce sur les conventions conclues entre la Compagnie d'une part et ses dirigeants ou les tiers, d'autre part.
- Le Conseil est présidé par un Président qui a le rôle de :
 - représenter le conseil d'administration, organiser et diriger les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale ;
 - veiller au bon fonctionnement des organes de la société et s'assurer que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.
 - La Direction Générale de la Compagnie est assurée par un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration, qui lui délègue à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

5.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Le conseil d'Administration, lors de sa réunion du 26 mars 2013, a décidé la création des deux comités suivants :

- Un Comité Opérationnel chargé de traiter, en premier lieu l'ensemble des aspects opérationnels de la bancassurance, tels que :
 - Les objectifs commerciaux ;
 - Les plans marketing et média ;
 - Le système d'information ;
 - La formation et animation du réseau.
- Un comité Stratégique Bancassurance chargé de la validation des choix arrêtés par le Comité Opérationnel et le suivi des réalisations commerciales de la Compagnie.

6 Titres en bourse

La compagnie n'est pas cotée en Bourse.

7 Affectation des résultats

7.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration peut décider la distribution ou de reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices distribuables.

7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres (en KDT)

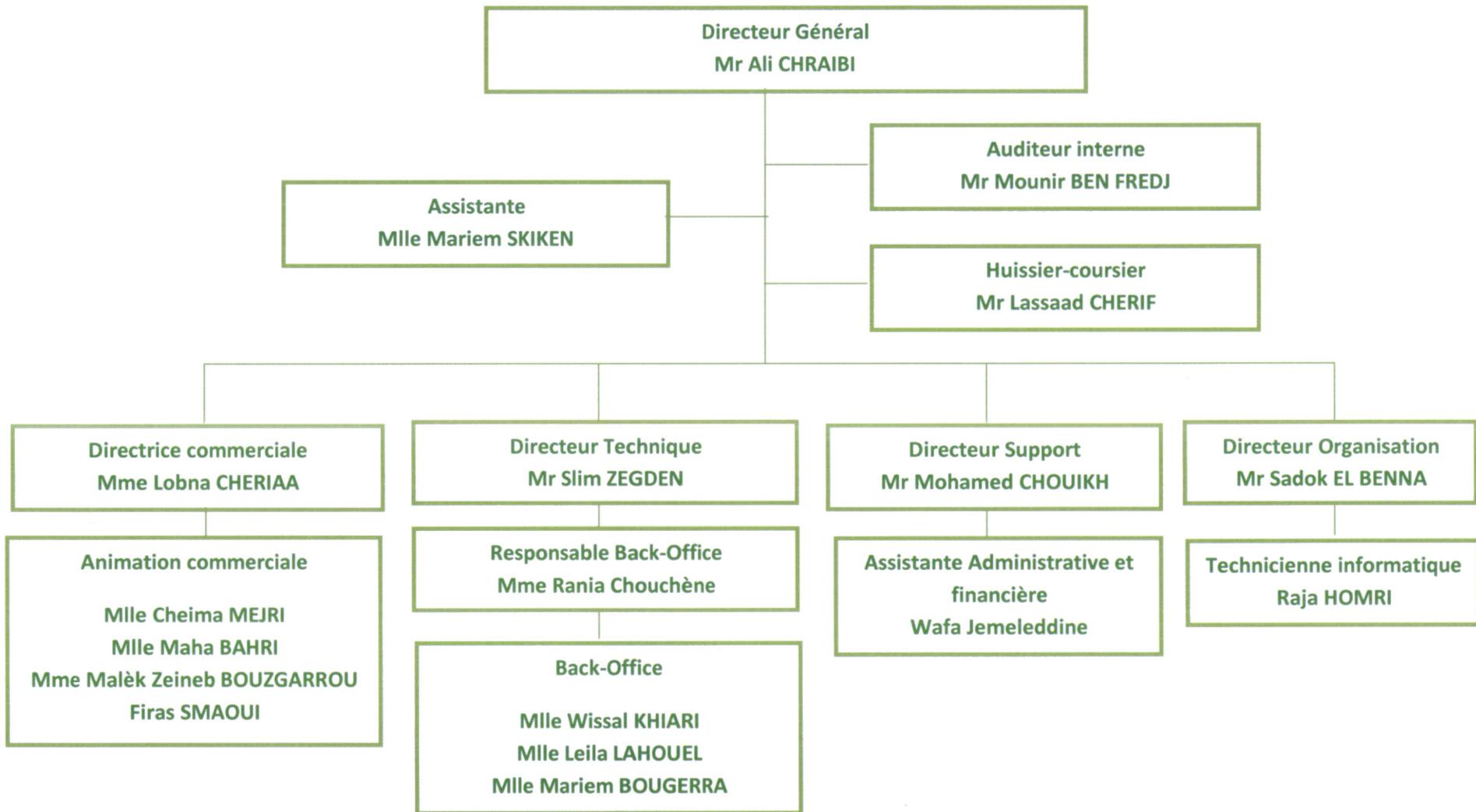
	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvest. Exonéré indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2013 Après affectation	10 000							-1 436			8 564
Résultat de l'exercice 2014									-1 080		-1 080
Solde au 31/12/2014 Avant affectation	10 000							-1 436	-1 080		7 484

8 Contrôles des comptes

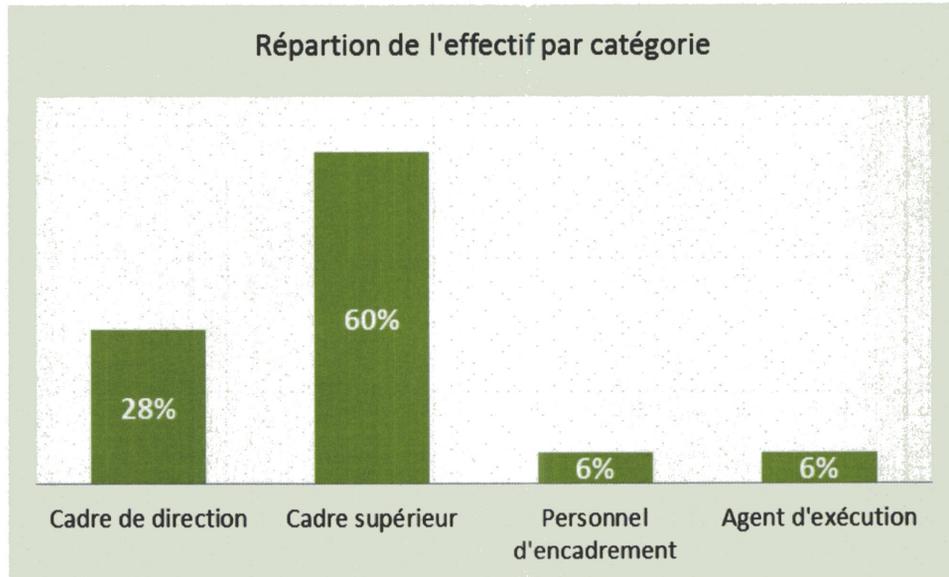
L'assemblée Générale constitutive du 02 Août 2012 a nommé la Société AMC Ernst & Young en qualité de commissaire aux comptes de la Compagnie pour une durée de trois ans, s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes du troisième exercice social, soit l'exercice 2014.

9 Gestion des ressources humaines

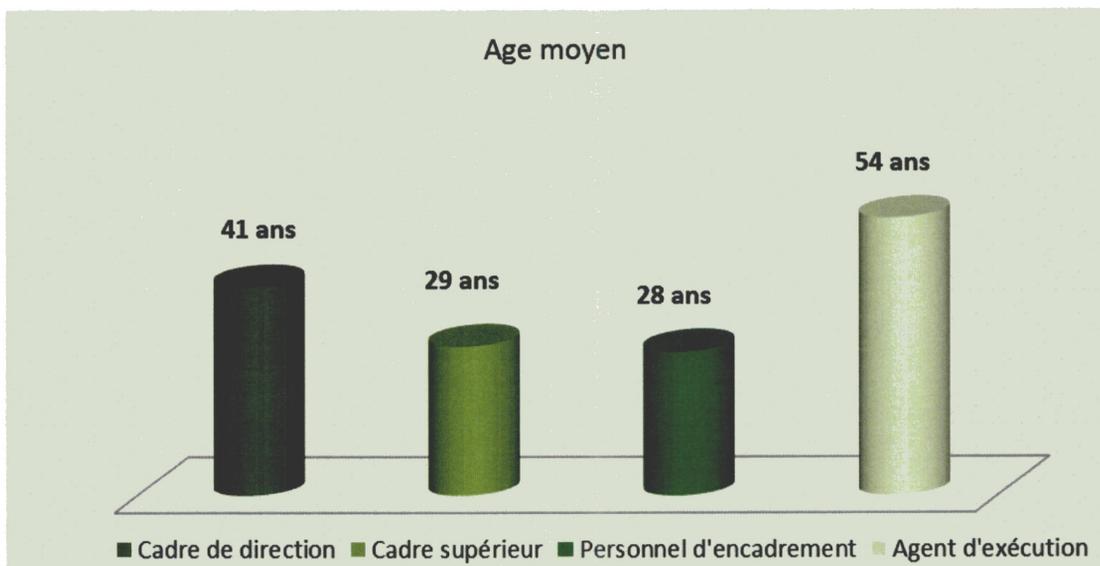
- La compagnie a procédé en 2014 au recrutement de 5 nouveaux employés, une technicienne informatique, un auditeur interne, une assistante administrative et financière, une responsable Back-office et un huissier-coursier.
- L'effectif global de la Compagnie en 2014, s'élevant à 18 employés peut être présenté comme suit :



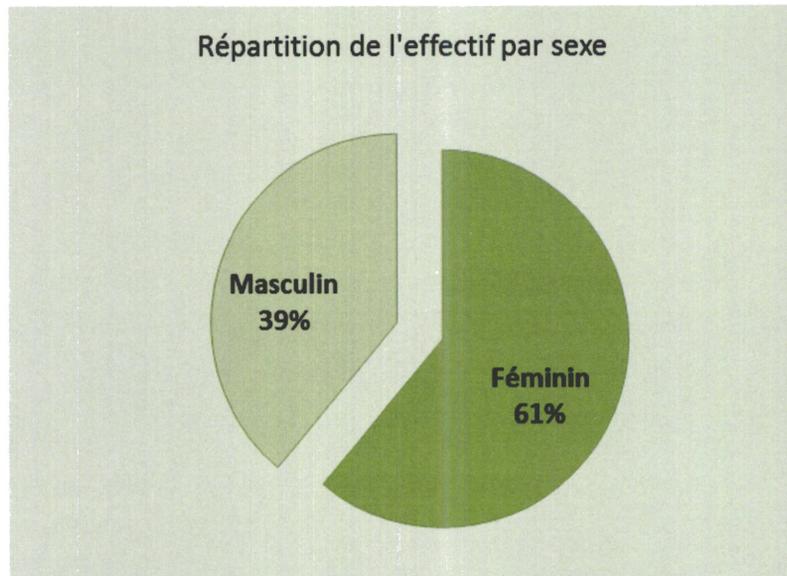
- Le taux d'encadrement est de 88% composé de cadre de direction et de cadre supérieur selon la répartition suivante :



- Le parcours académique des cadres se présente comme suit :
 - Cadres de direction : écoles de commerces, expertise comptables, études actuarielles
 - Cadre supérieures : écoles de commerces tunisiennes (ESC, ISG, IHEC, ISCAE), Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis.
- L'âge moyen de l'effectif se présente par catégorie comme suit :



- Les femmes représentent 61% du total de l'effectif, soit 11 femmes sur 18 :



10 Eléments sur le contrôle interne

10.1 Objectifs de la Compagnie en matière de contrôle interne

L'objectif principal de la Compagnie en matière de contrôle interne est d'assurer une maîtrise globale des risques afin de garantir la régularité et la sécurité de l'activité ainsi que le déroulement efficace des opérations.

10.2 Environnement et dispositif de contrôle

L'environnement de contrôle de la Compagnie est basé sur les éléments suivants :

- Un effectif limité et des collaborateurs qualifiés ;
- Un style de management à la fois adapté à la taille de la structure et à son secteur d'activité ;
- Une structuration appropriée en quatre départements principaux, plus des activités directement rattachées à la Direction Générale ;
- Un dispositif de gouvernance comprenant, outre les instances obligatoires (Conseil d'Administration et Comité d'Audit), un comité stratégique et un comité opérationnel.
- Un système d'information performant et adapté à l'activité, notamment la solution métier « IBM INFORMIX ».

Le dispositif de contrôle mis en place comprend deux niveaux de contrôle, à savoir :

- Un contrôle de premier niveau effectué par les opérationnels qui assurent dans le cadre de leurs travaux des autocontrôles ainsi que des contrôles croisés et hiérarchiques des opérations qu'ils ont à traiter.
- Un contrôle de deuxième niveau : assuré par l'organe d'audit interne.

En outre, et en vue de renforcer l'environnement de contrôle interne, la Compagnie a procédé au cours de l'exercice 2014 à la création de deux fonctions de contrôle importantes, à savoir :

- Une fonction de contrôle de la conformité a été créée à l'effet de veiller sur le respect des obligations légales et réglementaires ainsi qu'à la bonne application des procédures et des directives internes ;
- Une fonction de lutte anti blanchiment d'argent
Par ailleurs, et toujours dans un souci de renforcement de l'environnement de contrôle, la Compagnie a entamé les deux chantiers ci-après :
 - Un chantier d'élaboration d'un manuel des procédures métier, d'un manuel des procédures support ainsi que d'un manuel comptable.
 - Un chantier d'élaboration d'une cartographie des risques qui permettra l'identification précise, l'analyse et la hiérarchisation des risques auxquels est exposée la Compagnie. Cette cartographie est élaborée en adoptant une approche « bottom-up » qui nécessite d'associer les gestionnaires des différentes activités afin d'obtenir le meilleur degré de précision en matière d'identification et d'évaluation des risques. La cartographie des risques permettra in fine d'optimiser les contrôles de premier niveau et de mettre en place des contrôles de deuxième niveau efficaces permettant la surveillance et la maîtrise des risques identifiés selon leur importance et leur probabilité de réalisation.
Dans l'attente de la finalisation de ces chantiers d'ici la fin de l'année 2015, et compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, les risques sont maîtrisés au moyen du système de contrôle interne.

10.3 Gestion des risques

10.3.1 Risques opérationnels

Les risques opérationnels liés à l'activité courante sont maîtrisés à travers l'application de procédures adaptées au contexte et des pratiques de gestion saines.

De même, la correcte séparation des tâches incompatibles permet de disposer d'une assurance confortable quant à la sécurité des opérations et à la prévention des risques d'erreur et de fraude.

10.3.2 Risques financiers

- ***Risques de contrepartie, de taux et de liquidité***

Les placements de la Compagnie étant réalisés, principalement, en Bons du Trésor Tunisien, les risques de contrepartie, de taux et de liquidité sont jugés faibles.

Ainsi, la Compagnie ne court pas de risques financiers significatifs liés aux placements.

- ***Risque de marché***

La fluctuation de la valeur des Bons du Trésor sur le marché financier n'étant pas très importante, le risque de pertes consécutives à une réduction de la valeur du portefeuille des placements est considéré comme maîtrisé.

10.3.3 Risques commerciaux

Les risques commerciaux sont essentiellement liés au positionnement de l'offre de la Compagnie par rapport à la concurrence.

Une fonction de veille concurrentielle a été mise en place afin de permettre l'anticipation des évolutions de l'offre de la concurrence et la réaction par rapport aux exigences du marché.